



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Montauban, le 16 janvier 2023

## Communiqué de presse

### L'État en Tarn-et-Garonne signe une convention de partenariat avec la chambre d'agriculture

Le lundi 16 janvier la préfète de Tarn-et-Garonne, le Colonel Stéphane Authier, commandant le groupement de gendarmerie de Tarn-et-Garonne, le commissaire divisionnaire Charles-Régis Allegri, Directeur départemental de la sécurité publique, Monsieur Bruno Sauvage, Procureur de la République près le tribunal judiciaire de Montauban, et Monsieur Alain Iches, Président de la Chambre d'Agriculture, ont signé une convention de partenariat visant à renforcer la protection des exploitations agricoles.

Le département de Tarn-et-Garonne compte de nombreuses exploitations agricoles implantées dans un espace rural très étendu. Souvent isolées, elles peuvent être confrontées à des vols de matériels ou à des dégradations.

Afin de mieux protéger les exploitations agricoles, l'État, les forces de l'ordre et la chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne, concluent un partenariat.

Ainsi cette convention permettra à la fois d'être toujours plus réactif face à un problème de sécurité et de renforcer la prévention :

- en sensibilisant et en conseillant les victimes potentielles sur les mesures de précaution à prendre pour se prémunir contre ce type de faits,
- en instaurant un dispositif préventif, dit « d'agriculteurs vigilants » qui associe les agriculteurs à la protection de leurs exploitations.
- en activant une chaîne d'alerte des agriculteurs dénommée « Alerte Agri 82 »

Cette convention vise également à faciliter aux agriculteurs l'acquisition des bons réflexes que sont l'alerte immédiate en appelant le 17 et le dépôt de plainte.

La présente convention prend effet à sa date de signature pour une durée de deux ans. Elle sera renouvelée par tacite reconduction.